BILAN ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR GERARD LEGROS

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	4 691	4 691				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	122 951	80 991	41 961	47 568	5 607-	11.79-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	295 352	217 039	78 313	69 028	9 285	13.45
	Autres immobilisations corporelles	113 403	86 901	26 501	35 963	9 462-	26.31-
	En cours, avances et acomptes	165 900		165 900	165 900		
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	1 172		1 172	1 141	31	2.68
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 557		29 557	27 143	2 413	8.89
	Total de l'actif immobilisé (III)	733 026	389 622	343 404	346 744	3 340-	0.96-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	5 896		5 896	11 198	5 302-	47.35-
	En-cours de production						
	Produits finis	3 433		3 433	4 033	600-	14.88-
	Marchandises	1 478		1 478	853	624	73.15
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	37 761		37 761	20 885	16 875	80.80
	Autres créances	54 880		54 880	36 821	18 058	49.04
	Charges constatées d'avance	51 782		51 782	58 464	6 682-	11.43-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	227 019		227 019	164 469	62 550	38.03
	Total de l'actif circulant (IV)	382 248		382 248	296 723	85 524	28.82
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 115 274	389 622	725 652	643 468	82 184	12.77

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 200	1 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	1 781	1 781		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	474 886	466 854	8 032	1.72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	72 381	8 032	64 350	801.19
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	550 249	477 867	72 381	15.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 200	42 376	23 175-	54.69-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 433	16 474	18 958	115.08
	Dettes fiscales et sociales	116 069	103 046	13 022	12.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 702	3 704	998	26.95
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	175 404	165 601	9 803	5.92
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	725 652	643 468	82 184	12.77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	175 404	146 401		

COMPTE DE RESULTAT

COPIE CERTIFIEE CONFORME PAR GERARD LEGROS

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	127 512		127 512	135 297	7 786-	5.75-
Production vendue de biens	1 188 837		1 188 837	1 146 022	42 815	3.74
Production vendue de services				101	101-	100.00-
Montant net du chiffre d'affaires	1 316 349		1 316 349	1 281 420	34 929	2.73
Production stockée			600-	438	1 038-	237.04-
Production immobilisée						
Subventions			450	350	100	28.57
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				3 747	3 747-	100.00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			383	26	358	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 316 582	1 285 981	30 602	2.38
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			69 508	72 456	2 948-	4.07-
Variation de stock			624-	27-	597-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			438 898	423 392	15 506	3.66
Variation de stock			5 302	531	4 771	898.31
Autres achats et charges externes (1)			222 619	221 231	1 388	0.63
Impôts, taxes et versements assimilés			7 995	8 098	103-	1.27-
Salaires			410 571	437 655	27 084-	6.19-
Cotisations sociales			56 312	65 277	8 965-	13.73-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38 418	38 363	55	0.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			151		151	
Autres charges			1 089	4 179	3 089-	73.93-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 250 238	1 271 154	20 916-	1.65-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			66 344	14 827	51 517	347.46
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			14 731	6 812		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	31	33	2-	6.12-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	31	33	2-	6.12-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	1 004	1 725	722-	41.83-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	1 004	1 725	722-	41.83-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	973-	1 692-	720	42.52
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	65 371	13 134	52 237	397.71
Produits exceptionnels (VII)		3 487	3 487-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)		9 796	9 796-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		6 310-	6 310	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 010-	1 207-	5 803-	480.78-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 316 613	1 289 500	27 113	2.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 244 232	1 281 468	37 237-	2.91-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	72 381	8 032	64 350	801.19

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Vikta SignID: a5fc35d3-d591-4937-b8d7-2f905cf14ced

2GLEGROS

SAS au capital de 1 200 euros
Siège social : QUA MANSARDE CATALOGNE, REZ DE CHAUSSEE IMMEUBLE LES HYBRIDES, 97231 Le Robert, France

RCS FORT-DE-FRANCE 528 312 010

(ci-après la « Société »)

_____

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

.....

TROISIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit le montant de 72 381 euros, de la manière suivante:

ORIGINE

Report à nouveau existant	474 886 €
Résultat de l'exercice	72 381 €
Total	**547 267 €**

AFFECTATION

Distribution de dividendes	31 000 €
Affectation au report à nouveau	516 267 €
Total	**547 267 €**

Le montant unitaire de dividende distribué s'élève à 310,0 euros. Le montant total à verser à l'Associé unique est ainsi de 31 000,00 euros.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

L'Associé unique reconnaît avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2026 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'Associé unique constate conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.